

## Editorial

Il se trouve que tous les gens y compris les aînés, rencontrés ces dernières semaines lors des repas, des apéritifs ou des soirées annuelles des groupements ou sociétés communales paraissent heureux de vivre, heureux de se rencontrer.

Cette constatation est rassurante et encourageante. La bonne humeur et le sourire des participants éclatent. Il est donc facile d'en déduire qu'un certain plaisir de vivre prend sa source dans l'amitié et les contacts humains.

La santé et le bonheur sont des biens précieux. Nous le savions déjà. Nous désirons les posséder, les conserver et les retrouver si nous les perdons.

Ces biens sont le résultat d'un équilibre entre les fonctions par lesquelles se manifestent la personne humaine et nos relations avec autrui. Elles doivent constituer un ensemble harmonieux, physique, mental et spirituel.

Un mauvais état physique se répercute sur l'état moral. Un trouble de caractère ou d'humeur, une sensibilité blessée, un excès d'émotivité, de la haine, de la rancœur, de la rancune se perçoivent aussitôt sur notre organisme.

C'est pourquoi, pour se sentir heureux de vivre et en être conscient, il faut avoir :

- confiance en la vie. Elle a un but, une fin et vaut la peine d'être vécue intensément ;
- avoir confiance en son prochain, c'est la condition indispensable qui permet de conserver une attitude sereine, positive, de bonne volonté, voire d'aimer ses semblables ;
- être en paix avec soi-même. Chacun crée en soi l'atmosphère dans laquelle il vit. Il se vivifie ou c'est l'auto-intoxication ;
- assigner à sa vie un idéal. Il faut à l'homme une idée centrale qui crée l'ordre et l'harmonie en lui et lui évite d'être dominé et malmené par les événements ;
- savoir vivre le moment présent, le seul qui nous appartienne en fait. Mettre en valeur ses dons, sentir pleinement, prendre, donner, mais aussi faire face avec patience et courage aux problèmes à affronter, s'efforcer de les maîtriser.

Le printemps arrive... accueillons cette explosion de vie avec sympathie et joie. Il nous le rendra.

Edith Eardley-Schurch

Le comité de l'Association des intérêts du Petit-Lancy tient à remercier le corps enseignant, les dames des paroisses protestante et catholique pour tout le travail qu'elles ont fait pour la pleine réussite des arbres de Noël des écoles et du Noël des personnes du troisième âge.

Nous remercions également les sociétés amies qui ont prêté leur concours à ces manifestations.

Le comité

## Habitants de Lancy, ceci vous concerne

Pour que notre journal offre davantage d'informations nous vous demandons de bien vouloir contribuer à son développement en nous faisant part de vos doléances ou de vos projets concernant la commune de Lancy.

Nous publierons vos envois et les ferons parvenir à nos autorités qui vous répondront par la voix du journal.

Notre journal étant édité bénévolement nous ne pouvons nous permettre de le faire paraître plus de quatre fois par an.

Nous comptons donc sur vous pour que « LE LANCÉEN » soit animé et vous prions d'expédier vos projets ou propositions à M. Robert de Paoli - 31, avenue du Petit-Lancy, téléphone 92 11 74.

### Association des Intérêts du Petit-Lancy

# ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

**Lundi 8 mai 1972 à 20 h. 30, Salle communale, 1er étage**

Ordre du jour :

- Rapport du Président.
- Rapport du Trésorier.
- Rapport des vérificateurs des comptes.
- Divers et propositions individuelles.

L'Assemblée générale sera suivie d'une séance de comité. Que ceux et celles qui s'intéresseraient à l'activité des intérêts du Pt-Lancy veuillent bien assister à cette séance.



## « Enfin je l'ai, mon livret d'épargne 'jeunesse' ! »

« Depuis hier, je suis grand-père. Mais je savais d'avance quel serait mon premier cadeau pour le petit Jacques. Un livret d'épargne «jeunesse» UBS avec un intérêt attrayant: 5% »

Les parents, grands-parents, parrains et marraines prévoyants misent sur l'avenir et économisent pour celui de l'enfant. Choisisant un livret d'épargne «jeunesse» de l'UBS, ils prouvent qu'ils pensent vraiment à l'avenir.



### Union de Banques Suisses

Agence de Lancy-Onex : Centre Commercial  
Heures d'ouverture :  
Du lundi au jeudi de 8 h. 30 à 16 h. 30 - Vendredi de 8 h. 30 à 17 h. 30 (sans interruption)

## Le mot du Président

« Quel est le but de votre Association ? Qui êtes-vous, que faites-vous, que voudriez-vous faire ? » C'est ce que me demandait l'autre jour un de nos amis à l'occasion d'une enquête sur Lancy ; et il ajouta : « Quels intérêts défendez-vous, ceux d'une branche d'activité, commerce, industrie, politique, que sais-je encore ? » J'ai souvent pensé que notre Association était mal nommée (comme d'ailleurs toutes ses sœurs des autres quartiers de Genève qui forment, ensemble, une Fédération) et que ce nom d'Association des Intérêts prêtait à confusion et risquait de faire croire à beaucoup que nous nous sommes groupés pour nos intérêts particuliers.

Eh bien non ! mille fois non, c'est tout le contraire : Ces intérêts que nous essayons de défendre avec nos faibles moyens mais de notre mieux et de façon absolument gratuite et désintéressée, ce sont les vôtres, chers habitants de Lancy, ce sont ceux du Petit-Lancy, ce morceau de territoire dans lequel nous vivons et que nous aimerions simplement contribuer à rendre plus aimable. Aucun intérêt privé là-dessous mais beaucoup d'amitié et un esprit de service jusqu'ici jamais mis en défaut.

J'y reviendrai plus en détail une autre fois mais je profite de cette occasion pour féliciter tous nos membres et surtout ceux de notre vaillant petit comité, pour leur foi, leur persévérance, leur optimisme et leur générosité.

P. Beyeler.

## Lancy

Deux petits villages nichés chacun sur les pentes d'un vallon profond à l'égal d'un obstacle « séparatiste » avant terme.

Un pont, bras fraternel de béton, est venu fort à propos relier les deux Lancy, le Petit et le Grand... Mais au fond quel farceur décida un jour de cette discrimination ?

Aujourd'hui, grâce aux terrains dont la commune disposait, les constructions locatives sont venues peupler les faubourgs de nos villages. Sous leur prolifération, ceux-ci ont éclaté et ne subsistent encore, ici ou là, que quelques vieilles bâtisses qui rappellent un 1930 déjà lointain. Troisième communes du canton pour la population (après Genève et Vernier), deuxième ville, bientôt dépassée par Onex, Lancy a explosé pour s'étaler amplement de l'Etoile Palatte aux Morgines tout autour de son cordon ombilical que l'on a appelé route des Communes Réunies et qui se prénomme officiellement T 1 a ! Barbares !

Un cadeau empoisonné dont les Lancéens se passeraient... Mais qui alimente commerces et industries, artisans et indépendants installés au gré des nombreux locaux disponibles.

Lancy n'a pas fini de faire parler d'elle. Une agglomération qui aura bientôt ses faubourgs locatifs.

60 ans au service des lancéens

Boucherie - Charcuterie - Traiteur

**G. BRUNIER**Téléphone au 92 83 82... *on vous livrera*

COIFFURE

**A. Coquoz**DAMES ET MESSIEURS  
COUPE HARDY par spécialistes

Pl. des Ormeaux 2 - Petit-Lancy - Tél. 92 25 96

Déclarations d'impôts  
Comptabilités  
**FIDUCIAIRE  
GERBER**  
Tellement moins chère!  
54, Vermont  
Tél. 33 29 94

Chez Cécile

Café-Restaurant du Plateau

Mme et M. C. Chiarelli

Salle de société  
Jardin ombragéRoute de St-Georges 73  
Tél. 92 17 19

ALIMENTATION GÉNÉRALE

**HENRI PERRET**

Route de Chancy 27 - Petit-Lancy

Téléphone 92 23 67

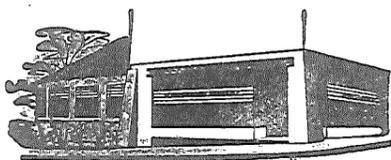
MATÉRIAUX DU SALÈVE

**A. ASTIÉ**Sable - Gravier  
Terrassement

Petit-Lancy Tél. 92 11 81 et 92 11 94

Chez le « Père Rochat »

CAFÉ DE LA COLLINE

Grande terrasse et pétanque  
SA FONDUE CHINOISE  
Sa carte et ses menus de banquet10, ch. des Mouilles  
Tél. 92 17 98Petit-Lancy  
Fermé le mardi**Baltzinger**ALIMENTATION - MERCERIE - JOUETS  
PETIT-LANCY - GENÈVE - TÉL. 92 16 34**CYCLES G. POCHAT**Place des Ormeaux - Petit-Lancy - Téléphone (022) 92 26 37  
Solexine - banc d'essai pour vélomoteur

Agence VELOSOLEX-PRIOR/SACHS-PEUGEOT

**Facilité de transport pour les personnes du 3e âge**

Des conditions de transport spéciales seront accordées aux personnes domiciliées dans le canton de Genève, ayant atteint l'âge de 62 ans pour les femmes et 65 ans pour les hommes, ceci dès le 1er mars 1972.

Les dispositions prises sont les suivantes:  
Mise en vente d'un abonnement de fr. 20.— par an, valable du 1er mars à la fin février de l'année suivante, qui permettra à son titulaire d'acquitter la taxe de transport à demi-tarif au moyen des carnets de tickets à 3 fr. ou des abonnements de un jour à fr. 1,75. Cet abonnement ne donne pas droit de prendre des billets à demi-tarif aux distributeurs.

Les tickets donnent droit à une heure de circulation sur le réseau urbain. Ils sont en vente, les jours ouvrables, de 7 h. 30 à 19 h., chez les dépositaires.

Les abonnements de un jour peuvent être utilisés sur le réseau entier. Ils sont également vendus par les dépositaires et sur les lignes de campagne par les conducteurs du véhicule de la CGTE.

ATTENTION: Sur l'ensemble du réseau, il n'y a aucune restriction d'heures d'utilisation des abonnements dont bénéficient les personnes ayant atteint l'âge de 62 ans pour les femmes et de 65 ans pour les hommes.

Il faut retirer une formule chez un dépositaire, à la station de Cornavin ou au guichet de la SBS à Rive, la remplir, accompagnée d'une photographie récente, format passeport, et en présentant une pièce de légitimation.

L'abonnement pourra être retiré dès le 15 février 1972. Il sera établi pour une période de 6 ans et sera validé par l'achat d'un timbre au mois de février de cha-

que année. Dès le début de cette année une nouvelle ligne a été créée, en liaison avec la ligne 12, et qui part de la place Louis-Favre à Chêne-Bourg pour desservir le nouvel hôpital de gériatrie. Cette ligne porte le No 16 et est d'une fréquence de 20 minutes; elle ne fonctionne qu'aux heures de visite.

— Pour les billets à fr. 0,50 et 0,80

Vous pouvez voyager avec ces titres de transport pendant une heure.

Consultez donc bien votre horaire et prenez votre billet dès que vous voyez arriver le véhicule de la CGTE.

Exemple: Ainsi vous prenez votre billet à 9 h. 02, il sera pointé sur 9 h. 10. En admettant que vous devez attendre encore 5 minutes, vous disposerez de 63 minutes pour effectuer votre parcours. Le distributeur marque les billets par fraction de 10 minutes.

A l'échéance de la durée de validité du billet, la course doit être terminée et vous devez avoir quitté le véhicule.

Autre exemple:

Vous partez à 9 h. du Petit-Lancy pour vous rendre à Meyrin, vous devez arriver à Meyrin à 10 heures. Si vous vous attardez et que vous arrivez à la Servette à 10 h., vous devez reprendre un autre billet à fr. 0,80.

Vous pouvez également faire Petit-Lancy et retour à la condition de ne pas dépasser les 60 minutes, sans cela vous pouvez vous attirer de coûteux parcours!

Pour les parcours à fr. 0,50, soit: 3 arrêts, vous devez consulter sur chaque distributeur le parcours que vous pouvez faire, **CEUX-CI SONT INDIQUÉS EN ROUGE.**

Robert de Paoli.

**Circulation à travers Lancy**

Pour combien d'années la T1a sera-t-elle une liaison provisoire entre la douane de Vallard (Haute-Savoie) et Cointrin?

Le 24 juin 1970, en Séance d'information à la mairie de Lancy, M. le conseiller d'Etat Picot, a exposé à tous les conseillers municipaux de Lancy les raisons de faire passer provisoirement tout le trafic autoroutier venant des autoroutes de France en direction de la Suisse ou de Suisse en direction de la France par la T1a (= route des Communes Réunies et Route du Pont-Butin).

Le 1er juillet 1970, réuni en séance extraordinaire, le Conseil municipal de la ville de Lancy, a approuvé à l'unanimité une résolution qui, en substance, soulignait l'impérieuse nécessité de réaliser en une fois dans son ensemble, l'autoroute de liaison Vallard-Cointrin (dite aussi autoroute de contournement), afin que le trafic international n'emprunte plus la T1a, même provisoirement, en raison de son passage à travers quatre quartiers importants, notamment.

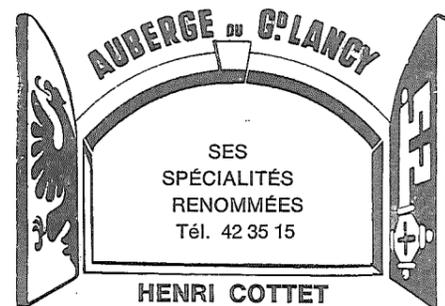
Ce texte, envoyé au chef des Travaux publics, lui demandait de faire pression en notre faveur, auprès du Service fédéral des autoroutes.

Relancé à plusieurs reprises par nos autorités administratives pour une réponse, M. Picot a fait savoir dernièrement qu'il estimait que l'affaire était classée.

Nous, conseillers municipaux de Lancy, ne partageons pas ce point de vue et encourageons notre conseil administratif à faire tout ce qui est en son pouvoir pour obtenir des autorités genevoises et fédérales, pour que la liaison autoroutière Vallard - Troinex - Plan-les-Ouates - Confignon - Vernier - Cointrin soit réalisée dans son ensemble, et que sa construction débute aux deux extrémités en même temps.

Le Service fédéral des autoroutes, par l'intermédiaire du Département des travaux publics de Genève, vient de faire savoir aux autorités de Lancy que l'autoroute de contournement serait réalisée dans son ensemble et que les travaux débuteraient aux deux extrémités en même temps.

François Sprungli.

SES  
SPÉCIALITÉS  
RENOMMÉES  
Tél. 42 35 15

HENRI COTTET

**Michel Dallinge**

GYPSERIE-PEINTURE

8 ter, ch. du Banc-Bénit  
Petit-Lancy Tél. 92 31 49

Boulangerie - Pâtisserie

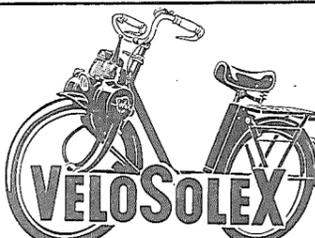
**Pierre Maillard**

Ses gâteaux aux noix

Tél. 92 20 87  
38, rte de Chancy Petit-Lancy**Café-restaurant  
du Nant-Manan**Mets de brasserie - Repas sur commande  
et... toujours ses Rösti - Boules de BâleCHEZ LOULOU ON SE TAPPE LA CLOCHE  
Rte de Saint Georges 55 Petit-Lancy  
Tél. 92 12 95GENÈVE  
Tél. 92 25 28  
**Fleurs  
Vachoux**TELECTRO  
ENTREPRISE ELECTRIQUE**Joseph W. Parth**Téléphone (022) 42 24 66  
Avenue Eugène-Lance 72  
1212 GRAND-LANCY

Café - Brasserie - Restaurant

**EUROPAILLE**64, av. Eugène-Lance  
Grand-Lancy - Tél. 43 22 23  
M. et Mme MINOLA, gérantsRestauration et mets de brasserie  
Salle de sociétés  
Fermé le dimancheChambres modernes confortables  
Excellente restauration  
Salles pour banquets, repas d'affaires  
Grand parking privéet son bar rustique  
le mors-aux-dents**RESTAURANT DU PONT-ROUGE****TELECOLOR**  
28, chemin de la Vendée



**VELOSOLEX**  
NOUVEAU  
FLASH  
Solexino

**AGENCE MOBYLETTE - CADY**  
CYCLES POCHAT A. Grand-Lancy Tél. 42 23 88

# BOUTIQUE DE LA VENDÉE

prêt à porter - modèles jersey - couture  
articles pour messieurs, souvenirs, sacs, cadeaux

28, ch. de la Vendée - PETIT-LANCY / Genève - Téléphone 92 04 11

## LA RASCASSE

FRÖHLICH-KOHLER

Comestibles

Poissons - Volailles - Vins

8, Place des Ormeaux - Petit-Lancy - Genève  
Tél. (022) 92 27 86

BRASSERIE - RESTAURANT

### LANCY-PARC

G. Zanoni, chef de cuisine

Tél. 92 72 44

Trois jeux de quilles automatiques

FERBLANTERIE-PLOMBERIE

Installations sanitaires

### Fernand BARBEY

Chemin de l'Épargne 4

Petit-Lancy Tél. 92 17 12

CAFÉ-BRASSERIE

### DES ORMEAUX

M. PERRUCHOUD

Son « entrecôte maison »  
Ses spécialités  
Son steak au poivre flambé  
et ses mets de brasserie

Téléphone 92 02 62

## Sauveteurs auxiliaires de Lancy

Le Corps des Sauveteurs Auxiliaires de la Ville de Lancy, fondé en 1912, fête cette année son 60<sup>e</sup> anniversaire. Je profite de cette occasion pour rappeler à notre population le but de notre société. Celle-ci se compose de 53 membres actifs, 5 Honoraires et 7 membres anciens, tous dévoués au service de toutes les manifestations communales et à la disposition de nos autorités.

Les devoirs qui s'imposent aux sauveteurs Auxiliaires sont nombreux et parfois difficiles à remplir. Ils demandent non seulement du dévouement, mais aussi beaucoup de tact, d'énergie et de patience. Notre principale tâche est de porter secours en cas d'incendie et de seconder la Compagnie des Sapeurs Pompiers en ce qui concerne la circulation, le sauvetage des meubles, éventuellement les bâcher et interdire l'entrée du bâtiment ou de la propriété, afin que les curieux et les importuns ne puissent entraver le service et parfois profiter de la confusion pour dérober des objets. D'autre part nous possédons une section sanitaire de premier secours sous les ordres de deux docteurs dévoués, soit pour le Grand-Lancy le Docteur Georges Henny et le Docteur Boris

Adé pour le Petit-Lancy. L'année 1971 fut pour notre Corps une année douloureuse. En effet le 1<sup>er</sup> juillet notre membre honoraire et ancien chef, M. John Vachoux, nous a quitté. Au mois d'octobre ce fut au tour de notre collègue et ami Paul Panoff, entrepreneur au Petit-Lancy. Le 14 janvier notre ami Daniel Terrier dit Poupa, fils de notre ancien membre du comité, M. Marcel Terrier, décédé il y a 10 ans, nous quitte brusquement. Sa mort brutale nous emplit d'une grande tristesse et nous ne pouvons croire que cette séparation soit définitive. Notre camarade dévoué n'est plus, il reste cependant ainsi que notre collègue Panoff, un exemple vivant de dévouement et de bonne camaraderie. A ces deux membres, nous disons au nom de tous un au revoir ému. Leur souvenir de bons et loyaux camarades restera longtemps gravé dans nos cœurs. Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier nos autorités communales, ainsi que la Compagnie des Sapeurs Pompiers qui, sans relâche, nous apportent leur appui.

Pour le Comité: le chef,  
Waldvogel Robert.

Café - Restaurant  
de la Vendée

### Bernard Margueron

20, ch. de la Vendée  
Petit-Lancy

Sa fondue chinoise  
Son entrecôte  
et autres spécialités

Tél. 92 21 98

### Pharmacie du Petit-Lancy

Place des Ormeaux 7

Service à domicile

Téléphone 92 16 68

### Autohall Métropole

CONCESSIONNAIRE



Route du Pont-Butin Petit-Lancy  
Tél. 92 13 22

Entreprise générale de marbrerie

### Jean-Pierre Gailloud

Monuments funéraires

Bâtiment - Ameublement

77, rte St-Georges 1213 Petit-Lancy  
Téléphone 92 85 28



Société technique de climatisation et  
ventilation CLIVENT S.A.

3, av. des Morgines Tél. 92 53 22  
1213 PETIT-LANCY

GARNITURE AUTOS - TAPISSIER

### H. DUVOISIN

PETIT-LANCY - GENEVE

7, chemin du Progrès

Téléphone 92 30 39

### G. ACERBIS

Entreprise de peinture et papiers-peints

Travail soigné, exécution rapide

90, rue des Bossons 1213 Petit-Lancy  
Tél. 92 07 51

## Explosion... non violente!

A l'école les gosses sont impatients. Ils ne tiennent plus en place... ! Ils ont hâte de quitter la place à laquelle « on » les fixe quelques heures par jour.

Sur la place, les « troisième âge » se retrouvent avec joie. Les frimas, les vilains chemins n'incitaient pas à la sortie quotidienne... d'où ce contentement de se revoir et d'esquisser ou d'ébaucher un départ dans le dialogue :

— Alors, comment ça va ?

— Vous avez bien passé l'hiver ?

— Vous savez, je suis seule à présent, ce chat que j'aimais tant, ben ! il est mort.

— ... Mais c'est comme le mien. Depuis une semaine il a disparu ! Je me demande où il peut bien être ? Tout ce que je souhaite, c'est qu'il ne souffre pas trop du froid...

\* \* \*

Des gosses qui piaffent ! des jeunes bondissant à travers parcs et champs... un chat qui fait l'école buissonnière...

Il se passe certainement quelque chose.

Quoi donc ?

La mairie et l'église du Petit-Lancy sont toujours bien à leur place. M. le curé, vaillamment, poursuit son ministère, tout comme ses collègues MM. les pasteurs et abbés.

Non à y voir, comme cela à vue de nez, pas de changement.

Oui, il y a eu les soirées qui furent toutes bien suivies. Le Groupe culturel sut offrir deux merveilleux concerts-récitals...

\* \* \*

Comme à l'accoutumée les pompiers veillent sur le village endormi. Ils veillent et n'ont pas remarqué ce changement... cette rumeur sourde...

\* \* \*

Cependant « explosion » il y a eu.

Laquelle ?

Regardez le calendrier. S'il y avait un guetteur à Lancy, il dirait, non pas comme celui de la cathédrale à Lausanne :

— Il a sonné une... il a sonné deux...

Il clamerait :

— Messire printemps a fait son entrée dans la ronde des saisons. Bonnes gens de Lancy réjouissez-vous. Sa majesté le soleil réchauffera la terre pour que se dore la moisson.

D'abord et timidement, les petites fleurs montreront leur bout de nez. Un nez très joliment colorié. Celui de la primevère sera jaune ou bleu. Tandis que celui de la perce-neige (peut-être regrette-t-elle son amie la neige !) se distinguera à peine.

Explosion disions-nous. Celle de la nature qui, dans une continuelle sarabande, apporte à chacun ce dont il a besoin.

Un pré verdoyant où s'ébattent les petits. Un banc au soleil pour réchauffer ceux qui ne pensaient, peut-être, pas revoir ce printemps. Double et triple rayon chaleureux, puisque chacun y trouve son dû... une merveille à savourer. Car pour non-violente qu'elle est, cette « explosion » est messagère de bonheur... d'amour !

Jeannette Gagnebin.

## Colonie de vacances

Le Comité de la Colonie de vacances de La Coudre n'est pas en mesure d'organiser un séjour d'été cette année.

Les parents qui ont des problèmes pour placer leurs enfants peuvent s'adresser à Mme M. Magnin (tél. 92 30 09) qui leur donnera toutes les indications nécessaires.

A toutes fins utiles nous signalons qu'une page « Colonie de vacances » paraîtra dans la presse à fin mars. On peut s'y référer.

MARBRERIE

SCULPTURE

## E. BAUQUIS

Entreprise du Bâtiment

## J.E. PERRET & Cie

# S A F I P E

S.A. POUR LE FINANCEMENT IMMOBILIER et la PROPRIÉTÉ PAR ÉTAGE

60, route de Frontenex tél. 36 43 20

**VOUS  
offre**

- 1) cédule hypothécaire et immeubles avec exonérations d'impôts ;
- 2) la propriété de votre habitat en personne physique.

## Institut de Beauté

Mme M. BEZIO

Diplômée de l'Académie Scientifique de Paris

Plusieurs années de pratique

11 B, ch. des Semailles - 1212 GRAND-LANCY - GENÈVE - Tél. 43 48 75

Fermé le mercredi

Ouverture sans interruption de 11 h. à 18 h.



**MONTAGNE - FOOTBALL  
CONFECTION - TENNIS**

Centre Caroll  
Petit-Lancy

ch. Caroline 18 A  
Tél. 92 06 78

**Horticulteur - Vente de fleurs  
Entretien de tombes**

**H. SIMEONI**

magasin : entrée principale  
droite du cimetière  
tél. 92 12 26

Sentier du Rhône  
Petit-Lancy  
tél. 92 03 30

**BLANCHISSERIE**

**DES ORMEAUX**

Th. Ferré

PETIT-LANCY

Tél. 92 30 44

Service à domicile

**GARAGE CAROLL**

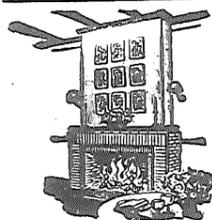
**Max et Marcel Albrecht**

**AGENCE OPEL  
NEUF ET OCCASIONS**

18 a, ch. de la Caroline - Tél. 92 37 32  
1213 PETIT-LANCY



tél. 92 01 37  
28, ch. de la vendée  
1213 petit-lancy



**CAFÉ-RESTAURANT  
BAR du**

**Stand de  
St-Georges**

Route du Pont-Butin Tél. 92 54 78  
Salles pour sociétés et banquets



## Du côté de la mairie

Le Conseil municipal, reconnaissant que le développement mondial est un problème qui concerne tous les citoyens et par conséquent aussi les communes :

approuve les objectifs de la « Déclaration de Berne » figurant dans le texte de 1968 et dans celui de 1970 intitulé « Objectifs suisses pour la 2e décennie du développement » avec la réserve suivante :

il regrette que le texte de 1970 porte des jugements sur des personnes dont il ne connaît pas la responsabilité individuelle ;

et s'engage

1. à promouvoir dans le cadre de la com-

mune l'information et la discussion sur les problèmes du développement ;

2. à inscrire au budget pour une période de 3 ans un poste intitulé « participation au développement ». Ce poste équivaut en principe à 0,3 % du budget communal.

Dans ce but, la commune restera en contact avec l'Association pour la Déclaration de Berne « Vers un développement solidaire » afin d'en recevoir de l'information et, cas échéant, de participer aux efforts de sensibilisation qu'elle entreprend.

Certifié conforme au procès-verbal du Conseil municipal,  
La Présidente: *Edith Eardley*.

## Bulletin de la Fanfare de Lancy

Nous ne reviendrons pas sur notre brillante soirée du 5 février dernier, sinon pour remercier encore les membres du Conseil administratif et du Conseil municipal, la population de Lancy, les délégations des fanfares d'Avully, d'Onex, de Vernier, de Plan-les-Ouates, les représentants de l'Ondine Genevoise et de l'Harmonie Nautique.

La Fanfare de Lancy compte actuellement 40 membres actifs; nous avons 12 élèves qui suivent les cours de solfège et d'instruments, et 8 élèves tambours.

Ces leçons sont données tous les mardi par Messieurs Maurice Ducret et Léon Chavaille pour le solfège, et pour les jeunes tambours par M. Walter Urech, instructeur fédéral.

On nous a souvent demandé à combien se chiffre l'élément « étranger » faisant partie de la fanfare, entendant par « étranger » les musiciens n'habitant pas Lancy. Ils sont onze. Le directeur habite Châtelaine, deux au Grand-Saconnex, un à Plan-les-Ouates, un à Onex, un à Confignon, un à Veyrier, un aux Acacias et quatre habitent Genève Ville. Le reste des musiciens se partage équitablement entre le Petit et le Grand Lancy.

Notre passage à la T.V. romande, dans le cadre de l'émission « En avant la musique », diffusée le 30 janvier dernier, nous a valu de nombreuses félicitations et même des propositions d'engagement pour des concerts, provenant de petites localités vaudoises. C'est la rançon de la gloire, gloire méritée certes, mais qui ne nous fera pas perdre le LA.

Le plan de ce premier trimestre 1972 est très chargé et ne laissera pas beaucoup de week-end libres à nos dévoués musiciens. Jugez-en !

**Vendredi 3 mars :** Concert à Avully en la Salle communale. En soirée.

**Samedi 11 mars :** Concert à la soirée de la Gym. Salle communale du Petit-Lancy.

**Samedi 8 et dimanche 9 avril :** Concerts et défilé à l'occasion du 5e Corso de la ville de Chenôve, près de Dijon, en compagnie de la Fanfare d'Onex.

**Samedi 29 avril :** Palais des Expositions. Concert le soir, en faveur d'Aigues-Vertes (enfants mentalement déficients).

**Dimanche 7 mai :** Répétition marchante au Petit-Lancy. A 11 heures : concert à la Kermesse de la paroisse catholique du Petit-Lancy.

**Dimanche 4 juin :** Plan-les-Ouates : Fête de la Fédération des musiques de campagne.

**Samedi 17 juin :** Concert à Gingins (VD) à l'occasion du Centième anniversaire de la Société de tir de cette localité.

**Dimanche 25 juin :** Participation au Dixième anniversaire de la Fanfare d'Avully.

**Samedi 1er et dimanche 2 juillet.** Fête des écoles de Lancy (Promotions).

Après cette énumération, on peut dire qu'il y a du pain sur le lutrin.

La population Lancéenne a sûrement remarqué, que soit au cortège des promotions, soit à notre soirée, nos deux charmantes cantinières ne portaient pas le tonnelet traditionnel ; or une cantinière sans son petit tonneau, c'est comme un contractuel sans papillons. Ce n'est pas vraisemblable, ce n'est pas vivant.

Nous n'avons pas pu en trouver à acheter de ces précieux petits récipients. Nous avons prospecté dans le canton, dans le vignoble vaudois, en Valais, mais sans résultat. On nous a proposé des vases de 5 hectolitres, ce que nous avons bien sûr refusé, car on ne voit pas très bien défiler nos cantinières avec un demi-muid en bandoulière.

Si par hasard un habitant de Lancy connaît une adresse, prière de la communiquer au tél. 92 40 26 secrétariat de la fanfare.

Pour terminer ce bulletin, nous adressons à nos autorités administratives et communales nos sincères remerciements pour l'aide financière et l'appui moral qu'elles ne cessent de nous prodiguer.

G. Y.

**Charles BERTOLINI**

GYPSERIE - PEINTURE

1, avenue des Morgines  
Téléphone 92 51 44

**CAFÉ - RESTAURANT**

**de Saint-Georges**

Menu du jour - Fondue bouguignonne  
Ses spécialités au fromage

FAMILLE CHAMOREL-MORARD

10, av. du Cimetière Tél. 92 01 98  
Jardin et jeu de pétanque

**Cordonnerie**

**LANCY-PARC**

Ultra-moderne

Réparations soignées - Prix modérés

Parcage facile

M. BROYE, Maîtrise fédérale  
Tél. 92 61 58

**Quincaillerie de la Jonction**

**Gildo Tonascia**

Bd Carl-Vogt 5-7

GENÈVE

Tél. 24 40 88

**Service Esso Lancy-Parc**

**Eugène BRON**

Rue des Bossons

Tél. 92 70 33

Lavage - Graissage - Lavage Self-Service  
Equilibrage

Vulcanisation - Pneus - Batteries

ouvert de 6 h. 00 à 22 h. 00

**Pour vos transformations de jardin,  
vos rocailles et travaux de pierres**

Une seule bonne adresse :

**Werner BUCHI**

18, av. du Petit-Lancy  
Téléphone 92 30 46

**GIROD & PITTET**

ÉLECTRICITÉ

PETIT-LANCY

Tél. 92 62 21 (17 h. 30 à 18 h. 30)

**KURER**

**M. ESCHLER**

TOUT POUR VOTRE VOITURE